

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 2 février 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Boischatel, tenue le 2^e jour du mois de février 2026, 20 h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, mesdames les conseillères Marie-France Couture, Marie Julie Paradis et Marie-Pierre Labelle, messieurs les conseillers Daniel Morin, Jean-François Paradis et Vincent Guillot. La directrice générale et trésorière, le directeur général adjoint ainsi que le greffier sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2026
4. Adoption du paiement des dépenses du mois de janvier 2026
5. Période de questions générales sur des sujets ne touchant pas l'ordre du jour
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION

6. Achats au fonds de roulement
7. Adoption du Règlement numéro 2026-1227 *décrétant une dépense de 652 000 \$ et un emprunt de 652 000 \$ pour divers mandats de services professionnels*
8. Adoption du Règlement numéro 2026-1228 *décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 2 500 000 \$*
9. Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) 2026
10. Modifications à la toponymie – rue Notre-Dame, rue Bourbeau et chemin des Commissaires
11. Autorisation de signatures – Addenda transaction – Lots 4 208 113 et 4 208 114
12. Comité de pilotage de la Politique de la famille et des aînés
13. Octroi de contrat – Services et équipements informatiques
14. Demande de partenariat – Projet de médiation culturelle ARTISTES & AUTISTES
15. Vente d'un immeuble (lot 6 658 810) – avenue Royale

TRAVAUX PUBLICS

16. Octroi de contrat – Entretien des aménagements paysagers
17. Octroi de contrat – Location de camions – Transport de neige

URBANISME

18. Demande de permis au PIA – CCU du 21 janvier 2026
19. Renouvellement de mandat et nomination – Comité consultatif de sécurité routière

SECURITÉ INCENDIE

20. Octroi de contrat – Acquisition d’habits de combat pour les incendies
21. Autorisation de disposition de biens (équipements)

DIVERS

22. Période de questions
 - 22.1 Membres du conseil
 - 22.2 Public
23. Levée / Ajournement

2026-02-021

2. Adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d’adopter l’ordre du jour, tel que rédigé par le greffier.

2026-02-022

3. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d’adopter le procès-verbal du 12 janvier 2026 tel que rédigé par le greffier.

2026-02-023

4. Adoption du paiement des dépenses du mois de janvier 2026

Il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d’autoriser le paiement des dépenses du mois de janvier 2026, tel que présenté au conseil. Le greffier confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

5. Période de questions

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucune

De la part de l’assistance :

- Maison multigénérationnelle

La période de questions a débuté à 20 h 01 et s’est terminée à 20 h 09.

ADMINISTRATION

2026-02-024

6. Achats au fonds de roulement

Considérant la nécessité de procéder à l'acquisition de divers équipements pour les différents services;

Considérant que ces dépenses ont été prévues lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2026 selon la liste soumise;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-France Couture et résolu unanimement de procéder à l'acquisition d'équipements pour les différents services pour un montant total de 78 430 \$, taxes nettes incluses.

Ces sommes seront prises à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2027 pour une période de trois (3) ans.

2026-02-025

7. Adoption du Règlement numéro 2026-1227 décrétant une dépense de 652 000 \$ et un emprunt de 652 000 \$ pour divers mandats de services professionnels

Considérant que le plan triennal d'immobilisations a été adopté le 17 décembre 2025;

Considérant que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2026 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement que le Règlement numéro 2026-1227 décrétant une dépense de 652 000 \$ et un emprunt de 652 000 \$ pour divers mandats de services professionnels soit adopté et classé dans le livre des règlements.

2026-02-026

8. Adoption du Règlement numéro 2026-1228 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 2 500 000 \$

Considérant que la Municipalité de Boischatel désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 1063 du Code municipal du Québec;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par monsieur le conseiller Jean-François Paradis lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 janvier 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie Julie Paradis et résolu unanimement que le Règlement numéro 2026-1228 décrétant l'acquisition de véhicules et un emprunt de 2 500 000 \$ soit adopté et classé dans le livre des règlements.

2026-02-027

9. **Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) 2026**

Considérant que les Assises annuelles 2026 de l'UMQ se tiendront du 13 au 15 mai 2026 à Québec ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de procéder à l'inscription de deux membres du conseil pour participer aux Assises 2026 de l'UMQ et d'autoriser les dépenses se rattachant à la participation à ce congrès.

2026-02-028

10. **Modifications à la toponymie – rue Notre-Dame, rue Bourbeau et chemin des Commissaires**

Considérant que les rues Bourbeau et Notre-Dame seront reconfigurées dans le cadre de travaux routiers;

Considérant que le prolongement du chemin des Commissaires au nord de l'avenue Royale permettra de conserver les numéros civiques de cette section;

Considérant qu'aucun toponyme ne sera créé ou supprimé;

Considérant la recommandation de modifications toponymiques;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement de procéder aux modifications toponymiques selon la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) en date du 21 janvier 2026 et de transmettre une copie de la présente résolution à la Commission de toponymie du Québec.

2026-02-029

11. **Autorisation de signatures – Addenda transaction – Lots 4 208 113 et 4 208 114**

Considérant la résolution numéro 2025-08-240 autorisant la signature d'une transaction visant à convenir des modalités de cession du lot 4 208 113;

Considérant qu'il est nécessaire de modifier ladite transaction;

Considérant l'addenda 2026-001;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser le maire et le greffier à signer l'addenda 2026-001 modifiant la transaction concernant les lots 4 208 113 et 4 208 114.

2026-02-030

12. **Comité de pilotage de la Politique de la famille et des aînés**

Considérant que la *Politique municipale de la famille et des aînés* de Boischatel vise à assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aux aînés;

Considérant que la Municipalité de Boischatel est en période de renouvellement de sa *Politique municipale de la famille et des aînés* et de son plan d'action;

Considérant que le cheminement de la *Politique municipale de la famille et des aînés* nécessite la création d'un comité de pilotage ;

Considérant qu'un des mandats de ce comité est de mener à bien l'élaboration de la nouvelle *Politique municipale de la famille et des aînés* et de son plan d'action;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-France Couture et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de pilotage de la Politique de la famille et des aînés de Boischatel :

- Marie Julie Paradis, conseillère municipale
- Marie-Pierre Labelle, conseillère municipale
- Marie-Pier Trudel, service des loisirs et de la culture
- Yanina Kapoustin, service des loisirs et de la culture
- Claude Martin, service des loisirs et de la culture
- Sébastien Lachance, citoyen
- Audrey Lachance, citoyenne
- Jean Quimper, citoyen
- Hélène Dion, citoyenne
- Lyette Dubuc, citoyenne
- Diane Langlois, citoyenne

2026-02-031

13. **Octroi de contrat – Services et équipements informatiques**

Considérant les besoins des différents services en équipements informatiques en 2026 ;

Considérant le *Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant l'offre reçue de l'entreprise Services Info-Comm;

Considérant la recommandation du greffier;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'octroyer le contrat de services et d'équipements informatiques à l'entreprise Services Info-Comm pour un montant estimé à 28 500 \$, plus taxes.

Cette somme sera prise selon la répartition suivante :

- 12 000 \$, plus taxes, au fonds d'administration (budget courant) pour les services informatiques;
- 16 500 \$, plus taxes, au fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2027 pour une période de trois (3) ans pour les équipements informatiques.

2026-02-032

14. **Demande de partenariat – Projet de médiation culturelle ARTISTES & AUTISTES**

Considérant la demande déposée dans le cadre du projet de médiation culturelle *ARTISTES & AUTISTES*, visant la réalisation d'un projet d'art mural public en collaboration avec l'organisme Ressources familiales Côte-de-Beaupré;

Considérant la proposition des organisateurs du projet pour l'exposition d'une partie d'une œuvre dans les locaux et espaces municipaux;

Considérant la demande de contribution financière au montant de 1000 \$ pour la réalisation du projet ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d’octroyer une aide financière de 1 000\$ pour soutenir la réalisation du projet et de procéder à l’installation et à l’exposition de l’œuvre au sein d’un espace municipal désigné.

2026-02-033

15. Vente d’un immeuble (lot 6 658 810) – avenue Royale

Considérant la résolution numéro 2025-11-309 autorisant la Municipalité à mettre en vente l’immeuble sis au lot 6 658 810;

Considérant que la Municipalité a reçu une promesse d'achat pour l’immeuble suivant :

- Lot 6 658 810 – 5309, avenue Royale – 355 000 \$ (plus taxes) – promesse d'achat signée par Diane Martel;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement de procéder à la vente de l’immeuble (lot 6 658 810) situé au 5309, avenue Royale à la proposante au prix soumis, plus les taxes, et d'autoriser le maire et le greffier à signer tous les documents nécessaires à la transaction.

TRAVAUX PUBLICS

2026-02-034

16. Octroi de contrat – Entretien des aménagements paysagers

Considérant que le contrat d’entretien des aménagements paysagers est à renouveler ;

Considérant le *Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant la demande de prix effectuée par le directeur du service des travaux publics;

Considérant la recommandation du directeur du service des travaux publics;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-France Couture et résolu unanimement d’autoriser l’octroi du contrat d’entretien des aménagements paysagers à monsieur Pierre Verret au montant estimé de 49 971,12 \$, plus les taxes, et ce, pour l’année 2026.

2026-02-035

17. Octroi de contrat – Location de camions – Transport de neige

Considérant que le service des travaux publics doit procéder à la location de camions pour le transport de neige,

Considérant le *Règlement numéro 2019-1084 sur la gestion contractuelle*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant la demande de prix effectuée par le directeur du service des travaux publics;

Considérant la recommandation du directeur du service des travaux publics;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le directeur du service des travaux publics à procéder à la location de camions pour le transport de neige pour un montant estimé à 75 000 \$, plus taxes, au prix le plus bas selon les disponibilités et l'utilisation réelle.

URBANISME

2026-02-036

18. Demande de permis au PIIA – CCU du 21 janvier 2026

Considérant que la demande suivante répond aux objectifs et aux critères établis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'approuver la demande suivante, avec les modifications proposées s'il y a lieu;

Numéro résolution CCU	Adresse	Objet de la demande	Modifications
260121-4a	618, route des Trois-Sauts	Construction d'une résidence bigénération avec garage attaché	Raccordement électrique aéro souterrain sur le poteau client. Le compteur d'électricité doit être installé sur le bâtiment principal. Des végétaux indigènes adaptés au secteur devront être plantés, dont un minimum de 20 arbres.

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie-Pierre Labelle et résolu unanimement d'approuver la demande susmentionnée, et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme tenu le 21 janvier 2026.

2026-02-037

19. Renouvellement de mandat et nomination – Comité consultatif de sécurité routière

Considérant la nécessité de renouveler le mandat de membres du Comité consultatif de sécurité routière (CCSR);

Considérant la nécessité de procéder à la nomination d'un membre au CCSR;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Marie Julie Paradis et résolu unanimement de renouveler le mandat de Michel Côté, Stéphane Vézina et Isabelle Goupil et de procéder à la nomination de George Letarte, et ce, pour une période de deux (2) ans.

SÉCURITÉ INCENDIE

2026-02-038

20. Octroi de contrat – Acquisition d’habits de combat pour les incendies

Considérant que le service de sécurité incendie Boischatel / L’Ange-Gardien doit procéder à l’achat d’habits de combat pour les incendies (*bunkers*);

Considérant le *Règlement de gestion contractuelle numéro 2019-1084*;

Considérant que la Municipalité peut octroyer de gré à gré des contrats comportant une dépense en bas du seuil prévu par la loi;

Considérant la demande de prix effectuée par le directeur du service de sécurité incendie Boischatel / L’Ange-Gardien;

Considérant la recommandation du directeur du service de sécurité incendie Boischatel / L’Ange-Gardien;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de procéder à l’acquisition d’habits de combat pour les incendies (*bunkers*) auprès de l’entreprise L’Arsenal pour un montant estimé à 41 795 \$, plus taxes.

2026-02-039

21. Autorisation de disposition de biens (équipements)

Considérant que le service de sécurité incendie Boischatel / L’Ange-Gardien désire se départir de coussins de levage;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Paradis et résolu unanimement d’autoriser le directeur du service de sécurité incendie à effectuer les démarches pour la vente de ces biens et d’autoriser le greffier à signer les documents nécessaires à la vente de ceux-ci, le cas échéant.

DIVERS

22. Période de questions

Monsieur le maire donne la parole aux membres du conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- N/A

De la part de l’assistance :

- N/A

La période de questions a débuté à 20 h 22 et s’est terminée à 20 h 22.

2026-02-040

23. Levée de l’assemblée

Il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20 h 22.

ASSISTANCE : 3 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».